



Zicaforges

Pour tous les amoureux de musique...

Comme chaque année, le maître mot du festival Zicaforges est l'éclectisme : couleurs des sonorités, diversité des styles musicaux et de la personnalité dans chacune des formations. Des groupes amateurs, certains ayant déjà une bonne expérience de la scène tandis que d'autres s'essayaient à leur toute

première. Des artistes talentueux qui auront la joie de vous emmener dans leur univers lors de cette 12^{ème} édition de Zicaforges.

Concert à ne pas manquer !

Bonne lecture !

Nouveauté à la MCL

Livres en liberté pour les petits et les grands

La Maison de la Culture et des Loisirs élargit ses activités et propose maintenant aux amoureux de la lecture quelques **centaines d'ouvrages**. Notre **petit coin lecture est ouvert à tous**, tous les samedis de 10h00 à midi (hors vacances scolaires). Petits et grands peuvent venir emprunter un livre ou **s'installer confortablement pour bouquiner sur place**. Une seule exigence, faire partie des quelques 500 adhérents de **la MCL ou le devenir pour un coût annuel de 13€**. A partir du 7 novembre, au centre socioculturel.

La Malle aux Contes

Nouvelle activité aussi de la MCL. Certains samedis de **14h00 à 15h15**, Ludivine Vyncke ouvre sa Malle aux Contes et transporte les enfants dans des univers fantastiques et merveilleux. Les enfants ont tout le loisir également d'emprunter des livres. Ils seront prévenus à l'école. Adhésion à la MCL requise, coût annuel 13€.

Centre Communal d'action sociale (CCAS)

Des aides de fin d'année

Chaque année le CCAS vient en aide aux familles rencontrant des problèmes financiers et qui ne peuvent pas payer leurs factures de consommation énergétique. Ces aides sont disponibles à certaines personnes en fonction de critères bien définis.

1. Pour les personnes âgées

a) Eau, gaz, électricité

C'est une aide de 32,03 € par personne. Critères : il faut avoir plus de 65 ans et un revenu annuel inférieur à 8 309,27 € pour une personne seule et 13 765,03 € pour un couple.

b) Combustibles

Le CCAS verse 82,36 € par personne. Critères : les mêmes que ci-dessus.

2. Pour les familles nombreuses

a) Eau, gaz, électricité

A partir de 44,23 € par an et par foyer (+6,10 € par enfant à charge). Critères : personne seule avec au moins deux enfants (revenu mensuel de 1344,00 €). A partir de 50,33 € par an et par foyer (+6,10 € par enfant à charge). Critères : couple avec au moins

trois enfants (revenu mensuel de 1948,80 €).

b) Combustibles

A partir de 120,76 € (+9,60 € par enfant à charge) (la somme réelle dépend de la composition de la famille). Critères : les mêmes que ci-dessus.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour effectuer vos demandes.

3. Des chèques vacances (toute l'année)

Des chèques vacances attribués par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont disponibles pour les familles forgeoises afin de soutenir vos projets de vacances. Les familles avec un faible revenu peuvent en bénéficier en déposant en mairie un dossier comprenant leur projet de vacances détaillé, une estimation du budget, l'avis d'imposition de l'année 2013 (n-2), une copie du livret de famille, un justificatif de l'ensemble des autres revenus (allocations et autres aides...), quittance de loyer, factures EDF, gaz, eau et de la cantine des enfants. Vous pouvez prendre rendez-vous avec le CCAS par téléphone au 01 64 91 03 29, ou bien par courriel: mairie@forges-les-bains.fr.

Le 11 novembre, à 9h00, est célébrée **la commémoration de l'armistice**, au cimetière de Forges-les-Bains (rue de la châtaigneraie). A cette occasion le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) lira une lettre écrite entre 1914 et 1918.

Le 20 septembre 2015, le Président **de l'association des Amis de l'Eglise**, Bernard GRACIET, a récompensé les grands gagnants du concours "Une photo, un dessin, une peinture pour une carte postale" organisé par l'Association.

Les vainqueurs (Christiane CYSSAU, René GIRAUD et Sylvain PASCAL), verront leurs œuvres mises en vente, sous forme de cartes postales* que vous pourrez vous procurer lors des manifestations organisées par les Amis de l'Eglise, mais également par mail auprès de :

- Bernard GRACIET

bernardgraciet@orange.fr

- Marie-Françoise BEAUPPARAIN

mfbeaupparain@orange.fr

* 2€ l'unité ou 10€ les six cartes postales.

Nouvelle conférence des Jeudis de Forges, le 19 novembre à 20h30. Salle Messidor.

Le thème de cette soirée sera **«L'égalité entre les hommes et les femmes»**.

Pour l'occasion, Madame Crespeau, présidente de l'association Paroles de Femmes 91, abordera les thèmes de la mixité et de la parité, et parlera également des préjugés et de la violence sexiste.

Entrée libre.

Les forgeoises et forgeois âgés de **plus de 65 ans sont invités à s'inscrire** au plus vite en mairie pour la sortie des aînés qui a lieu le mardi 8 décembre à Poissy (nombre de places limitées).

Vous partirez à la découverte du patrimoine : visite commentée du musée du jouet et de la distillerie de Poissy, avant un goûter offert dans un restaurant.

Contre le cancer, la ligue vous accompagne. A partir du vendredi 6 novembre, de 9h00 à 12h30, la ligue contre le cancer tiendra une permanence au pôle social le premier vendredi de chaque mois.

Du 6 au 8 : **Rassemblement de Line Dance avec les Lucky Boots**, à la salle Messidor et à la salle Floréal. Entrée libre.

Mardi 10 : **Spectacle pour enfant, à 20h30, salle Messidor.**
« Passeur d'histoire », raconte comment était la vie durant la guerre 14-18, à travers la lecture de lettres de poilus. Entrée 3 €.

Mercredi 11 : **Cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918.** Cimetière de Forges, à 9h00.

Mercredi 11 : **Accueil des nouveaux forgeois, centre socioculturel (salle Messidor) à 11h00.**

Jeudi 12 : **Conseil Municipal. Salle du conseil, Mairie à 20h45**

Samedi 14 : **Réunion de quartier Bajolet/Alouetterie à 10h00** en mairie, salle du conseil.

Samedi 14 : **Zicaforges dès 20h30 (voir article au recto).**
Entrée tarif plein 6€ et tarif réduit (- de 18 ans, étudiants ou chômeurs) à 3€.

Jeudi 19 : **Conférence des Jeudis de Forges, 20h30, salle Messidor (centre socioculturel). Entrée libre.**

Samedi 21 : **Concert de l'harmonie de Limours à 20h30, au centre socioculturel. Entrée au chapeau**

Dimanche 22 : **Repas des aînés. A midi, salle Messidor. Repas et animations. Inscriptions obligatoires au préalable auprès de la mairie.**

Samedi 28 : **Réunion de quartier du Bourg, à 10h30 dans la salle polyvalente (près du Centre Technique Municipal).**

Samedi 28 : **Journée pour le Téléthon. Bourse aux jouets et aux vêtements de 10h00 à 18h00 à la salle Messidor. Suivi d'un loto dans la même salle, dès 20h00.**

Dernière minute : Des travaux de rénovation vont avoir lieu à la déchèterie de Bonnelles causant sa fermeture à partir du 2 novembre et pour une durée estimée à 6 mois.

Action solidaire

Venir en aide aux réfugiés

Depuis septembre, la France s'est engagée à accueillir près de 24.000 réfugiés d'ici à 2017. Les communes et les associations se sont mobilisées et des habitants participent activement à cet élan de solidarité.

Que faire si je souhaite accueillir des réfugiés ?

L'hébergement d'un demandeur d'asile ou d'un réfugié constitue une lourde responsabilité et comprend un volet important et technique d'accès aux droits et d'intégration. L'appui d'associations spécialisées, qui offrent au demandeur d'asile ou au réfugié un accompagnement adapté, est le plus souvent indispensable. Les particuliers désirant s'investir dans l'accueil de ces publics doivent donc être orientés vers ces associations d'aide.

L'hébergement direct par des particuliers, sans médiation associative, ne peut intervenir que de façon complémentaire et ponctuelle.

Quelles sont les associations spécialisées ?

Elles sont nombreuses, et proposent également d'intervenir bénévolement auprès des réfugiés, de faire des dons ou participer à des collectes de vêtements, de denrées alimentaires, de jouets, de produits sanitaires, etc...

Rendez-vous sur le site internet aiderslesrefugiés.fr, vous y trouverez toutes les actions menées près de chez vous, mais également les noms d'associations qui interviennent en faveur des réfugiés.